



CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE

Création : juin
2014

Version 1



PROTEGER

Avant d'intervenir et afin d'éviter tout "sur accident", il faut écarter toute source de danger.

Pour cela, il convient de se protéger, de protéger la victime et de protéger les personnes aux alentours.

Ex : arrêter une machine dangereuse en appuyant sur son bouton d'arrêt d'urgence, éloigner un outil tranchant,....

ALERTER

| | |
|------------------------------|------------|
| Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| N° d'urgence européen | 112 |

Message d'alerte :

- Nom de l'appelant
- Complexe Trianon - rue de trianon à Vieillevigne**
- Numéro de téléphone
- Les circonstances de l'accident
- Le nombre et l'état des blessés

**NE PAS RACCROCHER SANS AUTORISATION.
ACCUEILLIR LES SECOURS ET LES GUIDER JUSQU'AU BLESSE.**

SECOURIR

Les gestes de premiers secours doivent être réalisés par un secouriste.
Dans tous les cas quelques principes simples sont à connaître de tous :

- > *Ne jamais déplacer une victime sauf si c'est pour la soustraire à un danger immédiat et grave ou si les secours donnent des consignes particulières.*
- > *Protéger la victime du froid avec une couverture.*
- > *Réconforter la victime en attendant les secours.*